

Communiqué #2

Projet de plan des grands enjeux économiques 2005-2010 La CMQ entreprend ses consultations

(Québec, le 27 janvier 2005) – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) entreprendra, dès le mois de mars, une série de consultations sur son *Projet de plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ*. Elle vise ainsi à associer au *Plan* final, qui sera adopté dès le mois de juin, les acteurs économiques, les organismes de planification et les citoyens de la région métropolitaine de Québec. Son objectif principal : recueillir les propositions d'actions à inclure au *Plan*.

Ce mandat de consultation a été confié aux membres de la commission Développement économique et tourisme, présidée par Me Michel Giroux, en collaboration avec la commission Développement international. Quatre temps forts marqueront ces consultations :

1. Des assemblées publiques territoriales auront lieu en mars sur chacun des cinq territoires formant la CMQ. Elles permettront d'expliquer le *Projet de plan*, d'obtenir les commentaires des participants sur les enjeux, les orientations et les axes d'intervention proposés et surtout de recueillir les propositions d'actions à inclure au *Plan* final.
2. La conciliation des résultats de ces assemblées territoriales sera réalisée en avril par les membres des commissions chargées des consultations.
3. Une assemblée métropolitaine sur le développement économique du territoire de la CMQ, prévue pour le mois de mai, réunira l'ensemble des acteurs économiques et des organismes de planification rencontrés en mars ainsi que des observateurs des gouvernements du Québec et du Canada. Les participants prendront connaissance du projet consolidé de *Plan* et des besoins respectifs des différentes composantes du territoire, puis seront appelés à commenter ce *Plan*. Un travail d'identification d'éventuels porteurs de dossiers sera entrepris.
4. Enfin, le *Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ* sera adopté par les membres du conseil de la CMQ au plus tard le 16 juin 2005.

« Cette consultation est une occasion unique pour la région métropolitaine de Québec de se doter d'une véritable stratégie de développement économique. Pour le bien de nos enfants, nous ne pouvons laisser passer pareille occasion », de dire Me Giroux. « J'invite toutes les forces vives intéressées par les questions économiques à participer aux consultations qui s'amorceront sous peu ».

641-6250, poste 1210